

Loup y es-tu ?

Brigitte Favre (UDC)

Ces dernières semaines, plusieurs attaques du loup sur ovins et caprins ont été causées dans le Jura et Jura bernois, notamment au Chasseral, à Undervelier et dernièrement à Perrefitte et Court. Depuis l'année passée, un groupe de travail est mandaté par le Gouvernement pour évaluer les mesures requises dans le canton et préparer l'accompagnement des éleveurs. Un budget de 180'000 francs a été débloqué pour mettre en place ou renforcer les clôtures des exploitations ovines et caprines. Les recommandations pour ces clôtures sont particulièrement ciblées pour les pâturages à risques, identifiés par une cartographie évaluant la probabilité d'attaques potentielles.

Une bonne protection des troupeaux est très difficile à mettre en place en raison des vastes pâturages et des activités touristiques dans la région et les aides financières sont insuffisantes. Cette année, les montants de la Confédération destinés à la protection des troupeaux étaient déjà épuisés avant la fin du premier semestre. Dans le cas des attaques à Undervelier, les chèvres n'étaient pas détenues dans des conditions de protection suffisantes, ce qui ne permet pas de comptabiliser les pertes pour un éventuel quota conduisant à une décision de tir de ce loup.

Plusieurs éleveurs et propriétaires de troupeaux d'ovins et de caprins se sentent impuissants face au danger imminent d'attaques par le grand prédateur. Ils manquent d'informations et de soutien, notamment par les autorités cantonales. Le loup peut parcourir une distance de 50 km par jour. Limiter les informations et le soutien aux éleveurs concernant la protection de leurs bêtes à quelques personnes et des surfaces très restreintes ne nous semblent dès lors pas suffisants. L'arrivée d'un plus grand nombre de loups dans la région doit être anticipé et les éleveurs et leurs bêtes devront être aidés et protégés davantage.

Nous prions le Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- 1. De quelle manière sont identifiés les pâturages à risques concernant la probabilité d'attaques potentielles par le loup ? Est-ce que ces emplacements ont évolué en vue des derniers évènements ?**
- 2. Quelles mesures sont mises en place par le groupe de travail pour informer régulièrement les détenteurs d'ovins et caprins dans le canton concernant les activités du loup ainsi que du soutien et des possibilités de protection de leurs troupeaux ?**
- 3. Est-ce que tout éleveur d'ovins et caprins dans le canton du Jura, facilement identifiable par la banque des données électronique Agate et/ou le recensement pour l'octroi des paiements directs, est tenu au courant des mesures de soutien et des exigences de protection demandées ?**
- 4. De quelle manière sont intégrés les éleveurs d'ovins et de caprins dans le groupe de travail loup ?**
- 5. Quel est le soutien financier aux éleveurs mis à disposition actuellement pour la protection des troupeaux par le canton ?**

Brigitte Favre (UDC)

Co-signataires

- Francine Stettler (UDC)
- Yves Gigon (UDC)
- Didier Spies (UDC)
- Romain Schaer (UDC)
- Irmin Rais (UDC)
- Lionel Montavon (UDC)
- Claude Gerber (UDC)

Intervention déposée officiellement le 16 octobre 2023